

D-2020-010

Nombre de Conseillers

En exercice	86
Présents	62
Votants	70

Conseil Communautaire du 20 février 2020

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération,
légalement convoqué le 13 février 2020,
s'est réuni, en session ordinaire en Salle multiculturelle - Le Bourg -
47200 MONTPOUILLAN,
sous la présidence de Daniel BENQUET, Président

PROGRAMME D' ACTIONS DU CONTRAT DE VILLE 2015-2020 SOUTENUES PAR VAL DE GARONNE AGGLOMERATION POUR L'ANNEE 2020

Etaient présents

Daniel BENQUET - Dante RINAUDO - Gilles LAGAÛZÈRE - Jean Luc ARMAND - Maryline DE PARSCAU - Michel COUZIGOU - Jean GUIRAUD - Pierre IMBERT - Francis DUTHIL - Michel PÉRAT - Didier MONPOUILLAN - Marie-France BONNEAU - Daniel BARBAS - Catherine BERNARD - Daniel BORDENEUVE - Jacques PIN - André CORIOU - Jean Claude DERC - Benjamin FAGES - Guy FARBOS - Michel FEYRY - Michel GUIGNAN - Guy IANOTTO - Philippe LABARDIN - Francis LABEAU - Alain LERDU - Edith LORIGGIOLA - Gaëtan MALANGE - Jean Max MARTIN - Bernard MONPOUILLAN - Jean Michel MOREAU - François NÉRAUD - Régine PODEVA - Jacky TROUVÉ - Christine VOINOT - Lydie ANGELY - Marie-Catherine BALLEREAU - Sylvie BARBE - Regis BARD - Liliane BORDES - Eric BOUCHAUD - Marie Françoise BOUGUES - Bernard CABANE - Serge CARBONNET - Isabelle CÉSA - Roland CHRISTEN - Charles CILLIERES - Patrick COUZINEAU - Jean-Marc DUBAN - Jean-Luc DUBOURG - Daniel GAIDELLA - Patrick GAUBAN - Maryse HERVÉ - Michel HOSPITAL - Josette JACQUET - Liliane KULTON - Guy LAUMET - Elizabeth LE CHARPENTIER - Anne MAHIEU - Vincent PAULAY - Didier RESSIOT - Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIÈRE

Absents ou excusés

Jacques BRO - Jacques BILIRIT - Thierry CONSTANS - Christophe COURREGELONGUE - Gilbert DUFOURG - Bernard MANIER - Alain PRÉDOUR - Jean François THOUMAZEAU - Jean Pierre VACQUÉ - Carole VERHAEGHE - Danièle ANGOT - Sophie BORDERIE - Martine CALZAVARA - Thierry CARRETEY - Jacqueline CORREGES - Lisette DE LUCA - Caroline DELRIEU-GILLET - Joël HOCQUELET - Laurence LOUBIAT-MOREAU - Jean-Pierre MARCHAND - Josette PATISSOU - Philippe RIGAL - Valérie TACCO - Laurence VALAY - Jacques VERDELET

Pouvoirs de

Christophe COURREGELONGUE A Vincent PAULAY - Gilbert DUFOURG A Maryline DE PARSCAU - Jean François THOUMAZEAU A Edith LORIGGIOLA - Martine CALZAVARA A Daniel BENQUET - Jacqueline CORREGES A Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIÈRE - Lisette DE LUCA A Jean Luc ARMAND - Jean-Pierre MARCHAND A Marie-Catherine BALLEREAU - Laurence VALAY A Josette JACQUET

Secrétaire de séance

Vincent PAULAY

PROGRAMME D' ACTIONS DU CONTRAT DE VILLE 2015-2020 SOUTENUES PAR VAL DE GARONNE AGGLOMERATION POUR L' ANNEE 2020

Rapporteur : Gilles LAGAÜZÈRE

Objet de la décision

Chaque année, dans le cadre du contrat de ville 2015-2020 de Val de Garonne Agglomération, un programme d' actions est défini et impacte les 3 volets du contrat que sont la cohésion sociale, le développement économique/emploi et le cadre de vie/renouvellement urbain. La présente délibération propose de définir les actions soutenues par VGA

Exposé des motifs

Dans le cadre de l' appel à projets 2020, une enveloppe prévisionnelle de 26 200.00€ est consacrée au co-financement d' actions menées principalement par des associations sur les quartiers « Baylac – La Gravette » à Marmande et « centre-ville » à Tonneins. Les actions portées dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de ville et relevant des compétences de Val de Garonne Agglomération seront validées sous réserve d' un avis favorable du comité de pilotage du Contrat de ville du 21 février 2020.

L' objet et les éléments financiers de ces projets sont précisés en annexe de la présente délibération.

Il est précisé que certaines actions, qui s' inscrivent dans le cadre du volet Développement Economique et Emploi de l' appel à projets 2020, sont soutenues par Val de Garonne Agglomération dans le cadre de ses compétences, mais non sur les crédits alloués au contrat de ville. Elles figurent également en annexe de la présente délibération.

Le Conseil Communautaire,

Valide le programme d' actions soutenu par Val de Garonne Agglomération au titre de l' année 2020 dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de ville 2015-2020 tel que présenté en annexe, sous réserve d' un avis favorable du comité de pilotage du contrat de ville du 21 février 2020.

Précise que cette opération est prévue au budget 2020 du service Développement Social et Politique de la ville à l' article 6574.

Autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Résultat du vote

Votants	70	
Pour	70	
Contre	0	
Abstention	0	

Publication / Affichage

Le 28 février 2020

Fait à Marmande le 20 février 2020

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération